

Plan de départs « Volontaires » à SCE «Quoi qu'il en coûte» pour les salariés...

Cela fait six mois que la direction de SCE a décrété qu'il lui était indispensable de pousser dehors plus de 600 d'entre nous. Dès le début, elle a eu le cynisme d'expliquer que cela représentait une opportunité pour les salariés. Une opportunité pour la direction, ça, oui, c'est certain....



Les dirigeants d'Orange se sont lancés dans une course en avant pour sabrer dans les budgets, et continuer à augmenter les dividendes en diminuant la masse salariale, tout en augmentant l'endettement de l'entreprise. Ce plan en est la conséquence logique. Avec, en filigrane, l'objectif de profiter de ce « dégraissage » pour faciliter ensuite le transfert du personnel restant de SCE vers des filiales où les conditions de travail sont plus défavorables.

Dès le départ, la CGT a dénoncé ce gâchis et a incité les collègues à montrer collectivement leur désaccord et leur colère. L'échec de la mise en place d'une Rupture Conventionnelle Collective, très peu protectrice des salariés, est à mettre à l'actif de la mobilisation de tous.

La direction a donc dû entamer un processus de Plan de Départs Volontaires. Nous arrivons maintenant au terme du processus réglementaire unilatéral, c'est-à-dire à la présentation du PDV aux instances de représentation du personnel (CSEC, CSEE de SCE). Elles ont rendu des avis négatifs le 17 octobre, avis qui n'obligent en rien la direction. Celle-ci attend maintenant l'avis de la DRIEETS d'ici 3 semaines maximum. La direction sait que la probabilité d'un retoquage est faible. Elle entame donc dès maintenant sa campagne de propagande pro-suppressions d'emplois.

Le projet a peu évolué depuis le départ, même si quelques « concessions » ont été faites par la direction sur certaines garanties sur les (non) licenciements, les (non) mobilités géographique et fonctionnelles des salariés dont les postes sont supprimés. Ceux qui liront le document « Livre 1 » attentivement constateront que les « concessions » sont partielles et ne garantissent en définitive pas grand-chose

Quel volontariat ?

Quant au volontariat, on peut à la rigueur en parler pour des collègues visés par le plan et souhaitant partir du groupe (volontariat tout de même contraint : depuis plusieurs années déjà, la dégradation de nos conditions de travail a incité des collègues à partir).

MAIS il n'est pas question de volontariat dans le cas des « mobilités internes ». La direction a ficelé son plan en présentant ces mobilités comme un choix possible, alors qu'un collègue dont le poste sera supprimé n'aura pas le choix de garder son poste ! Dès lors, pour avoir un minimum d'accompagnement dans ces mutations forcées, bien des collègues « choisiront » de rentrer dans ce plan, comme on pourrait choisir de quitter sa maison après un incendie...

¹ <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2329453?sr=stream>



Ce plan reste inacceptable et révoltant

Les avis des différentes instances reflètent les arguments des organisations syndicales dans les réunions. La CGT a particulièrement défendu que :

- ➔ NON le groupe ORANGE ne va pas mal ! Si la direction supprime des emplois, c'est qu'elle fait les choix pour lesquels elle est mandatée par ses actionnaires, à savoir garantir l'augmentation de leurs dividendes, pour cette année et l'année prochaine, « quoi qu'il en coûte » pour les salariés.
- ➔ L'impact social est désastreux : les différentes expertises des risques psycho-sociaux, les bilans de la médecine du travail, et de simples discussions, montrent la détresse des collègues, déjà présente avant ce plan mais amplifiée. Les interventions faites par les organisations syndicales et en particulier la CGT n'ont mené la direction à aucune prise en compte concrète : nous avons même parfois eu du mal à voir percer une légère empathie chez certains dirigeants...
- ➔ L'argument de la simplification est le prétexte pour sabrer dans les effectifs et les conditions de travail. Si la direction voulait simplifier, par le haut comme elle en a les moyens, elle pourrait garantir les conditions sociales des salariés de SCE tout en améliorant celles des autres collègues, en intégrant les collègues des filiales dans Orange SA avec un socle mieux-disant pour toutes et tous.

La mobilisation est notre seule garantie

Mais ... il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! C'est le cas des directions de SCE et d'Orange, dont les feuilles de route ne tiennent aucun compte des conditions sociales des salariés.

Les meilleurs arguments n'ont aucun poids si notre mobilisation n'est pas massive et résolue. Force est de constater que, pour l'instant, elle n'a pas été assez importante pour que la direction abandonne son projet, même si elle a dû compter avec elle. Mais rien n'est écrit pour la suite ! Nous allons devoir continuer à nous mobiliser, si possible plus fortement, **la CGT y travaillera avec tous ceux qui seront partants pour cela.**

Pour échanger sur ces sujets

La CGT vous donne rendez-vous pour une **Heure d'Information Syndicale** :

Mardi 24 octobre entre 13h et 14h



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

